

Orthophonistes en milieu scolaire

Une chance unique de travailler dans un environnement scolaire multiculturel touchant une clientèle diversifiée !

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) recherche des **orthophonistes** pour des postes réguliers et des remplacements – *affectations variées temps plein et temps partiel*.

Avantages d'être orthophoniste à la CSDM

- Mentorat offert par des orthophonistes d'expérience
- Accès à des formations offertes par l'employeur et adaptées au travail en milieu scolaire
- Partage des outils d'évaluation
- Intégration et implication au sein de l'équipe multidisciplinaire de l'école
- Participation aux rencontres de concertation en orthophonie
- Possibilité d'obtenir une garantie d'affectation adaptée à vos besoins
- Possibilité de remboursement de la cotisation à l'Ordre professionnel

Travailler à la CSDM, c'est...

- Bénéficier de salaires et d'avantages enviablés :
 - De 46 114\$ à 82 585\$ selon l'expérience et les qualifications
 - Fonds de pension très intéressant : RREGOP
 - Assurances collectives selon le type d'affectation
 - Journées de maladies et pour affaires personnelles jusqu'à un maximum de 7 par année scolaire
 - Vacances : 20 jours par année scolaire (le calcul se fait au prorata, selon la date d'entrée entre le 1^{er} juillet et le 30 juin) et 10 jours durant le temps des fêtes
- Concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Participer activement au développement de la société montréalaise
- Accéder facilement aux transports en commun
- Bénéficier de rabais corporatifs

Description

Le rôle de l'orthophoniste en milieu scolaire et plus particulièrement à la CSDM est d'évaluer et de dépister des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles du langage, de la parole et de la voix. L'orthophoniste détermine et assure la mise en œuvre d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie dans le but de développer, de restaurer ou de maintenir les aptitudes de communication de l'élève en interaction avec son environnement et faciliter son cheminement scolaire.

Qualification

- Être membre en règle de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

Pour postuler

Toute personne qui désire poser sa candidature doit le faire en faisant parvenir les documents suivants par courriel :

- Lettre de présentation
- Curriculum vitae
- Preuve d'adhésion à l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Courriel : non-enseignant@csdm.qc.ca

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Cependant, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Pour en savoir davantage sur la CSDM, consultez les sections [La CSDM en chiffres](#) et [Structure et comités](#) de notre [site Web](#).